



# **CERTIFICAT DE SPECIALISATION Technicien en énergies renouvelables**

Le titulaire du certificat de spécialisation « technicien en énergies renouvelables » est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

# Enseignements pratiques et théoriques

### Photovoltaïque

Autoconsommation Backup et batteries Micro-onduleurs Onduleur hybride

Site isolé

Pose en surimposition et intégration complète



**Biomasse** 

Ventilation double-Flux

Pompe à chaleur

Formation théorique Formation pratique





Préparation à l'attestation de capacité pour les fluides frigorigènes

Habilitation au travail en hauteur

Communication clientèle

## **Objectifs**

Identifier les besoins du client

Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude

Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état Installer les équipements, raccorder l'installation aux réseaux

Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation

Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client

Assurer la maintenance préventive et correctrice de l'installation

## Formation en alternance sous statut apprenti ou scolaire

16 semaines de formation au lycée

35h/semaine, enseignement professionnel exclusivement

### **Validation**

Deux épreuves de CCF (pratiques et orales) Une épreuve écrite nationale





CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE Smart Energy Systems Campus - Auvergne-Rhône-Alpes RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité



Infos: mentionenergie@gmail.com Site Web: http://mentionenergie.free.fr

Lycée Pablo Neruda 35, rue Henri Wallon 38400 Saint-Martin d'Hères Tél : 04 76 25 07 22 Fax : 04 76 25 19